

L'INFO MUNICIPAL

Bulletin municipal de la Ville de Marieville

Avril 2006 | Volume 3 - Numéro 1

> Du 23 au 29 avril



SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

MERCI à tous les bénévoles pour leur contribution inestimable tout au cours de l'année!

Des vœux bien sincères de la part du maire Michel Marchand, de tous les élus municipaux, de la direction générale, du Service des loisirs Marieville inc. et de la direction et du personnel du Centre d'action bénévole Marieville et Régions.

> Découvrir... les travaux publics



Les cols bleus au service des citoyens
Pages 6-7

> À l'agenda

6 et 7 mai



5^e édition du Salon Les oiseaux exposent
Page 10

Marieville accueille ses nouveaux arrivants

Pour une deuxième année consécutive, la *Ville de Marieville* en collaboration avec la corporation *Développement Marieville* a organisé une activité d'accueil aux nouveaux arrivants afin de les aider à se familiariser avec les ressources municipales. Après une courte allocution de bienvenue, le maire Michel Marchand a invité les familles présentes à faire connaissance avec les élus et les directeurs des divers services municipaux. Cette rencontre qui a réuni 60 personnes, a le mérite de faciliter l'établissement de liens et une meilleure compréhension des besoins des nouveaux citoyens. L'événement a eu lieu le 5 avril dernier (suite à la page 4).

L'Info-municipal est publié par la Ville de Marieville et est distribué gratuitement, dans tous les foyers marievilleois.

Produit conjointement par la Direction générale de la ville de Marieville et Côté Communications.

Conception graphique : L'Infographe
Impression : Chic Impression inc.
Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec
(Montréal)

Bibliothèque nationale du Canada
(Ottawa)

Dans certains cas, le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Hôtel de ville

682, rue Saint-Charles,
Marieville, QC, J3M 1P9

Tél. : 450-460-4444

Télec. : 450-460-2770

www.ville.marieville.qc.ca

administration@ville.marieville.qc.ca

Horaire estival

(du 1^{er} mai au 6 octobre) :

du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h à 16 h 30,

le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Séances du Conseil municipal

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra le 1^{er} mai à 19 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville et il nous fera plaisir de vous y accueillir. Les assemblées régulières se tiennent le premier lundi de chaque mois.

Veillez prendre note que les textes intégraux des décisions du Conseil municipal sont disponibles pour consultation au service du Greffe à l'hôtel de Ville aux heures d'accueil. Vous pouvez également obtenir une copie des procès-verbaux moyennant des frais.

Les avis publics

Le Conseil municipal vous invite à consulter *Le Journal de Chambly* pour prendre connaissance des avis publics concernant les différents projets en cours à la Ville de Marieville. Les avis publics sont également affichés à l'entrée de l'hôtel de ville.

Taxes municipales

RAPPEL

8 MAI

Date d'échéance du 2^e versement des taxes municipales 2006

Info-Services

> Clapet de retenue

Avez-vous récemment fait une inspection de vos clapets de retenue dans le sous-sol de votre maison? Ce dispositif vous assure une protection contre les refoulements d'égout en autant qu'il soit fonctionnel.

Un petit nettoyage du siège du clapet ainsi que du clapet lui-même peut s'avérer très utile lors de refoulements d'eau de pluie ou d'égout.

Les clapets de retenue sont obligatoires dans les sous-sols finis, selon les normes de plomberie et du règlement municipal. Si votre propriété n'est pas munie d'un clapet de retenue ou que celui-ci n'est pas fonctionnel, la Ville n'est aucunement responsable des dommages subis à votre propriété et à vos biens.

> Balayage et déchets

Pour faciliter les opérations de balayage dans la ville, les bacs de récupération, les poubelles ou sacs pour déchets domestiques doivent être déposés directement dans l'entrée privée ou sur le terrain. La rue et le trottoir ne doivent pas être utilisés à cette fin.

> Les abris temporaires

La période pour les abris temporaires se termine le 30 avril 2006. Il est temps d'enlever votre installation.

> Stationnement

L'interdiction de stationner dans les rues la nuit est levée.



provigo

Daniel Choquette, propriétaire
Régis Choquette, propriétaire

Marché D. Choquette et Fils Limitée
282, rue Ouellette
Marieville (Québec) J3M 1A5
(450) 460-7261





Des actions positives pour l'ensemble des citoyens

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le printemps est souvent signe de renouveau. Le bulletin municipal de Marieville n'échappe pas à cet élan avec une refonte en profondeur non seulement de sa présentation graphique mais aussi de son contenu. Cette révision a été faite en tenant compte d'un objectif global : mieux informer la population marievilleoise.

C'est pour cette raison que vous trouverez dorénavant des articles sur les services municipaux et les corporations mais aussi sur la vie économique sans oublier la présentation de certains dossiers majeurs, à l'occasion. En parallèle, l'*Info Municipal Marieville* poursuivra son rôle de diffuseur des petites nouvelles émanant des divers organismes montrant bien tout le dynamisme de la vie communautaire, sportive et culturelle de Marieville.

Enfin, cette publication, qui est la seule à desservir exclusivement la population marievilleoise, reviendra plus fréquemment. On prévoit huit parutions pour cette année. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires pour que nous puissions améliorer constamment nos communications avec vous tous.

Autres bonnes nouvelles

Dans un autre ordre d'idées, nous sommes très heureux de vous informer que le litige qui nous opposait à la compagnie CTM (Centre de téléphonie mobile (Québec) inc.) s'est finalement réglé à l'avantage de la municipalité. On se rappellera qu'en abolissant son service de police municipale en juillet 2002, la Ville avait voulu conclure une entente avec la compagnie pour mettre fin aux contrats de location et d'entretien des équipements de communication utilisés par ce service. Devant le refus de la Ville de payer les coûts de location et d'entretien exigés, la compagnie a entrepris des procédures judiciaires pour réclamer le montant dû en vertu des contrats. Le Tribunal a conclu à un vice de forme dans la procédure d'adjudication des contrats étant donné l'absence d'appels d'offres publics et de résolutions du Conseil portant sur ces contrats. En conséquence, le jugement rendu permet ainsi à la Ville d'éviter de payer un montant de 170 297 \$ plus les intérêts et indemnité. Toutefois, la Ville doit déboursier un montant de 15 198.50 \$ plus les intérêts au taux légal pour le solde dû à l'égard du contrat de location pour le téléphone extérieur dont l'adjudication du contrat fut jugée valide par le Tribunal.

Par ailleurs, le conseil municipal a adopté un règlement d'emprunt pour permettre l'achat d'un tracteur et d'un camion de transport servant aux travaux de voirie. Ces achats étaient rendus nécessaires, notamment, à la suite de la mise au rancart de l'un de nos trois camions qui avait plus de vingt-cinq ans. Quelque 12 personnes ont signé le registre pour s'opposer à ce règlement d'emprunt de 359 343 \$.

Le conseil a également donné son aval à un autre règlement d'emprunt de 407 657 \$ pour des travaux de réfection de la piscine municipale. Étant donné que les soumissions reçues dépassaient largement le montant fixé, le conseil

municipal a choisi de lancer un second appel de soumissions après avoir modifié légèrement la demande initiale. Il s'agit d'un investissement majeur mais essentiel si nous voulons continuer à proposer un service de qualité aux familles marievilleoises en toute sécurité. Les travaux débiteront après la saison estivale.

Rencontres avec les citoyens

Toujours ouvert à rencontrer les citoyens, le conseil municipal a initié une rencontre avec deux d'entre eux, après avoir appris, par le journal local, l'existence d'une pétition portant sur l'aménagement d'un petit bout de la piste cyclable sur la rue Claude-De Ramezay. Cet aménagement respecte en tous points les exigences édictées par le ministère des Transports pour cette voie provinciale. Nous essayons néanmoins de trouver une solution équitable pour tous. Des échanges et rencontres ont d'ailleurs eu lieu en ce sens avec les fonctionnaires du ministère.

Dans la foulée du débat en cours sur les porcheries, le conseil a également rencontré les citoyens du district 4, plus particulièrement concernés par l'arrivée d'une porcherie, à Sainte-Angèle-de Monnoir. Depuis le début, nous avons appuyé et défendu la position des citoyens militant en faveur de mesures d'atténuation comme le recul de 450 mètres de la zone habitable, et ce, même si nous étions conscients que la Loi 54 n'oblige pas les municipalités à imposer de telles mesures.

« Malgré tout, nous allons poursuivre nos démarches... pour préserver la qualité de vie des citoyens marieillois. »

Nous avons mandaté une firme d'avocats pour obtenir une opinion juridique, fournissant au conseil municipal de Sainte-Angèle de Monnoir des pistes de solution peu coûteuses et même, des arguments favorisant l'imposition de quelques mesures d'atténuation au promoteur. Malheureusement, le conseil municipal de Sainte-Angèle a fait la sourde oreille à nos demandes de rencontres et fait fi des représentations des deux conseillers que nous avons dépêchés lors de leur séance publique du 3 avril dernier.

Malgré tout, nous allons poursuivre nos démarches pour faire les pressions nécessaires afin d'obtenir certaines mesures qui nous semblent tout à fait raisonnables et pertinentes pour préserver la qualité de vie des citoyens marieillois.

Michel Marchand
Maire



Desjardins
Caisse de Marieville

1344, rue du Pont, Marieville
(Québec) J3M 1G2
Tél : (450) 460-2139 poste 233
Cell : (514) 434-2134

Rencontrez Marie Vigeant,
coordonnatrice en développement hypothécaire

- RENDEZ-VOUS EN FONCTION DE VOTRE HORAIRE : à la maison, au travail ou à la caisse;
- PRÊT PRÉ-AUTORISÉ;
- TAUX D'INTÉRÊT GARANTI jusqu'au 1^{er} juillet 2006;
- RABAIS DE TAUX très concurrentiels;
- RISTOURNE potentielle (remise en argent en pourcentage sur les intérêts payés durant l'année)

Offre d'emplois d'été

La Ville de Marieville désire combler trois (3) postes d'étudiants (es), pour le service des travaux publics pour la saison estivale 2006.

Journalier (ère)

Nombre d'heures : 37 heures
Nombre de postes : 2

Responsabilités : Sous l'autorité du contre-maitre, le ou la journalier(ère) participe à l'ensemble des activités reliées au service des travaux publics comme la signalisation routière, horticulture, entretien des pelouses et des parcs municipaux, laver les véhicules municipaux et toutes autres tâches connexes relatives au service.

Qualifications requises : Être étudiant et retourner aux études à l'automne 2006. Être en mesure d'effectuer des travaux manuels et posséder un permis de conduire.

Préposé(e) au conteneur

Nombre de poste : 1
Nombre d'heures : 5 heures, le samedi, de 8 h à 13 h

Responsabilités : La personne accueille les citoyens, dirige les gens aux endroits appropriés et perçoit les montants à payer pour le service

Qualifications : Être étudiant(e) et retourner aux études à l'automne 2006, posséder un permis de conduire et un véhicule.

Appel à tous trois postes à combler au CAB Marieville et Régions

Le Centre d'Action bénévole Marieville et Régions recherche des candidats aptes à combler un poste régulier (26 semaines, 35 heures/semaine) :

- **préposé(e) à l'entretien et au dépannage alimentaire,**

et deux postes pour étudiants durant la saison estivale (huit semaines, 35 heures/semaine) :

- **préposé(e) à la réception et à certains services au Centre;**
- **travail général à la Cabotine, magasin de vêtements et d'articles usagés.**

Pour plus de renseignements, contactez le 450-460-2825.



Une rencontre stimulante avec les nouveaux arrivants

Tout comme ses collègues au conseil et les directeurs des divers services municipaux, le maire Michel Marchand a profité de la soirée d'accueil aux nouveaux arrivants, pour échanger avec les citoyens présents.

Vente de garage « Le grand débarras »

La vente de garage « Le grand débarras » est prévue les **3 et 4 juin 2006**, de 8 h à 19 h et, en cas de pluie, les 10 et 11 juin 2006. Vous devez vous procurer au préalable un permis pour la tenue de votre vente de garage en **vous présentant au garage municipal, 2008, rue Saint-Césaire.**

Le coût du permis est de **10 \$** et il est valide pour les 3 et 4 juin 2006 et, en cas de pluie, les 10 et 11 juin 2006. Le permis est obligatoire et doit être affiché à votre immeuble.

Pour les organismes sans but lucratif, le permis est gratuit.

Du nouveau cette année, les Chevaliers de Colomb du Conseil 1671 de Marieville offrent des tables

gratuitement pour les personnes qui voudraient s'installer à l'intérieur ou à l'extérieur de la salle des Chevaliers de Colomb, située au 245, rue Ouellette. Une terrasse sera aménagée et une cantine sera sur place. Pour réserver votre table, vous devez rejoindre monsieur **Alain Ménard, président, au 460-4861.** Hâtez-vous les places sont limitées! Le permis de 10 \$ est également obligatoire pour ce site.

Pour être inscrit sur la carte qui sera distribuée dans plusieurs commerces, vous devez vous inscrire au plus tard le 15 mai 2006.

Prenez note qu'il n'y aura aucune vente de garage dans le parc Édouard-Crevier.

Résidence Funéraire
Delphis Monast & Fils
Services professionnels depuis 1913

Pré-arrangement • Crémation
Inhumation • Columbarium

Salon funéraire: 1200, rue Du Pont, Marieville
Bureau: 378, Claude-de-Ramesay
Marieville, Qué. J3M 1J6
Tél.: (450) 460-7122 / 7165
Fax : (450) 460-7122

Claude et Marie-Claude Monast

CHIC IMPRESSIONS INC.

1017, rue Chambly
Marieville, Québec J3M 1H3
chic@bellnet.ca

Tél.: (450) 460-4776
Fax: (450) 460-2949

En vue des élections municipales de novembre 2005, la Ville de Marieville a divisé son territoire en six districts électoraux afin de respecter le décret regroupant l'ancienne Ville de Marieville et la paroisse de Sainte-Marie de Monnoir et les dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Nous vous présentons cette page pour permettre de mieux connaître chacun des districts ainsi que le conseiller qui le représente.

Prédominance du rural

Le district 1 est le plus grand en superficie!

D'une superficie de 31,06 kilomètres carrés, le district 1 n'est pas le plus peuplé (860 électeurs) mais il est certainement celui qui recoupe la plus grande variété de besoins selon que l'on réside dans la partie rurale (à plus de 80 %), la partie industrielle ou la partie résidentielle, celle-ci partagée d'ailleurs entre un secteur en développement et d'autres bien établis.



Consciente de ces faits, la conseillère municipale **France A. Dussault** y voit là des défis intéressants à relever. C'est ce qui explique sûrement sa préoccupation pour plusieurs dossiers aux horizons très différents. Ainsi, dans un premier temps, elle a obtenu l'installation, ce printemps, d'un banc de parc, à proximité des boîtes aux lettres sur la rue Desrosiers, afin de répondre aux demandes des promeneurs du secteur.

Compte tenu de la présence du parc industriel de la rue Saint-Césaire dans son district, France A. Dussault se dit très motivée à accentuer son développement. Elle est d'ailleurs membre de la *Corporation Développement Marieville*. « C'est important d'attirer des entreprises chez nous pour favoriser la création d'emplois et accueillir de nouvelles familles. Cela contribue à dynamiser notre ville. »

La conseillère municipale est également soucieuse du développement résidentiel. Elle l'est tout autant de l'image que la ville projette

notamment aux abords de la route 112, une voie de circulation qui traverse son district. C'est pour cette raison qu'elle appuie les efforts du conseil pour améliorer la signalisation et l'embellissement, notamment aux entrées de ville.

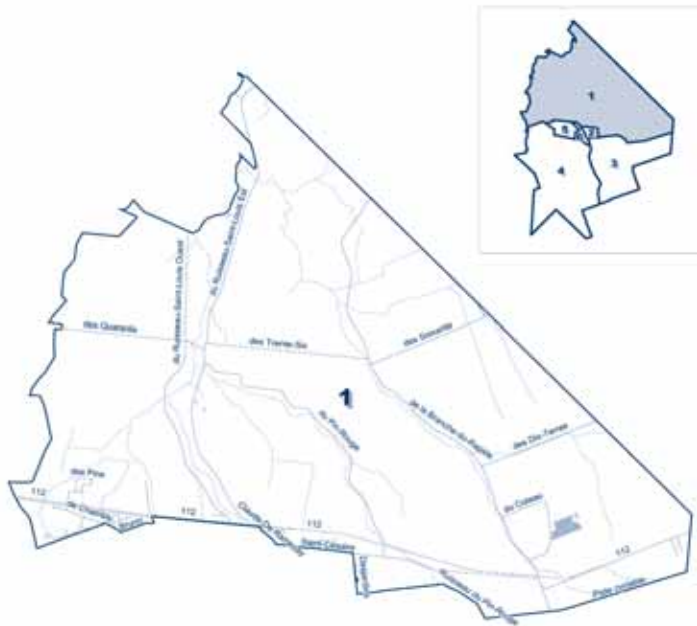
Consultation sur les besoins des jeunes adolescents

Élue pour la première fois en 2000, France A. Dussault est également très impliquée au comité consacré aux loisirs. Elle fait partie

d'un sous-comité, nouvellement créé, pour évaluer la pertinence de mettre sur pied une ressource pour les jeunes. Le travail de consultation avec le milieu se poursuit actuellement sous forme de rencontres et de sondages.

L'analyse des données et commentaires recueillis permettra aux membres du comité de formuler des recommandations avant de passer à l'action. « Nous avons déjà fait beaucoup de recherche dont celle pour l'obtention d'une aide financière éventuelle, mais il nous reste encore beaucoup à faire. »

Enfin, parmi les autres préoccupations de madame Dussault, il faut noter l'amélioration des routes et l'importante question du contrôle de la vitesse sur tout le réseau routier.



DISTRICT 1

- 31,06 km
- 860 électeurs
- Rural dans une proportion de 80 %

CARACTÉRISTIQUE PRINCIPALE

District le plus grand en superficie tout en regroupant tous les champs d'intérêt : résidentiel, industriel et rural.

METRO

Metro Leblanc Marieville
140, Ouellette
Marieville (Québec)
J3M 1A5

Tél.: (450) 460-4480
Fax: (450) 460-8878

BX Immobiliers Inc.
Courtier Immobilier Agréé

Danielle Perron
Agent immobilier Agréé
Cell.: 514 821.8983

Gilles Philipps
Agent immobilier Affilié
Cell.: 514 266.1474

360, Claude de Ramezay
Marieville, Qc J3M 1J6
Bur.: 450.460.3390
Fax: 514.821.8985
E-mail: bximmobilier@videotron.ca

Un engagement permanent des travaux publics

Optimiser le service aux citoyens en tout temps

Parler des travaux publics, c'est parler d'un service de première ligne entièrement consacré à servir la population. C'est ce que nous a confié d'entrée de jeu, le directeur Yves Boulet, en poste depuis le mois d'août 2004.



« Notre rôle est de faire tout en notre possible pour donner, en tout temps, le meilleur service aux citoyens, au meilleur coût possible. » Cela exige une planification rigoureuse où tout doit être analysé pour identifier la meilleure solution.

Cette démarche, déjà amorcée avec la complicité du contremaître Carlo Ursini, technicien en génie civil, tient compte des effectifs humains, des équipements disponi-

bles, du budget alloué, sans oublier plusieurs autres éléments techniques mais tout aussi cruciaux. En effet, on doit prendre en considération la présence d'un réseau combiné pluvial et sanitaire, l'état des infrastructures dont certaines sont usées par le temps, les exigences distinctes des périmètres rural et urbain et, une particularité du territoire, propre à Marieville, avec un terrain plat qui ne facilite pas l'égouttement naturel.



Dans les faits, tous ces facteurs influent sur les décisions à prendre lorsqu'arrive le temps d'effectuer des travaux majeurs. C'est ce qui fait qu'on jugera, par exemple, préférable d'appliquer une nouvelle couche d'asphalte sur une rue dont la fondation est encore solide pour plusieurs années, alors que sur une autre, on se contentera de réparer le mieux possible les trous dans la chaussée (communément appelé nid-de-poule), en attendant une réfection en profondeur.

Enfin, pour complexifier le tout, on ne peut nier la venue de quelques surprises en cours d'année, comme des bris de conduites à cause du gel et du dégel. C'est ce qui explique la remarque du directeur Boulet, qui a travaillé une vingtaine d'années au sein d'une grande ville de l'agglomération de Montréal.

« Il est heureux que nous puissions compter sur des employés très polyvalents, capables de répondre aux diverses situations, des employés qui ont à coeur leur travail et qui n'ont pas peur de faire un petit effort de plus ».



Carreau & Fils Inc

Centre de Rénovation
Home Hardware
100 Ouellette
Marieville, Qc
J3M 1A5

T 450.460.4419
F 450.460.7766

Courriel : info@carreau.ca
www.carreau.ca

Moulin à Pain
Boulangerie Artisanale - Pâtisserie

Viennoiseries Cafés Spécialisés
Déjeuners Européens Sandwicheries
et Plus Encore...

450-460-0540
1450, Edmond Guillet, Marieville, QC J3M 1G5



« Nos employés ont à cœur leur travail, ... ils n'ont pas peur de faire un petit effort de plus... »

Donner le meilleur service aux citoyens

Si l'on associe facilement le travail des cols bleus au déneigement et à la réparation de conduites d'eau, on oublie souvent que ce sont également eux qui veillent à l'entretien préventif de toutes les infrastructures (réseau d'aqueduc, d'égoûts pluviaux et sanitaires) et aussi des bornes d'incendie, des rues, des trottoirs, des parcs et des bâtiments, sans oublier les équipements municipaux tels que les camions. Les employés s'occupent

également du nettoyage des fossés et des ponceaux, du fauchage des levées de fossés et de la signalisation.

Un accent est également mis sur l'environnement et l'embellissement de la municipalité. On retrouve dans leur programmation de travaux : le nettoyage des rues, l'entretien des plates-bandes horticoles, des entrées de la ville et des terrains de jeux, l'enlèvement des mauvaises herbes, la plantation des fleurs dans les parcs et les rues, l'installation des

bancs de parc, etc. Bref, des tâches récurrentes et omniprésentes à effectuer toutes dans une même période. C'est ce qui fait dire à Yves Boulet « on oublie trop souvent que l'été est une saison bien courte pour nous aussi... »

Pour l'aider à améliorer la qualité du service, la direction des travaux publics invite la population à collaborer en signalant tout problème ou défaillance quelconque au 460-4444.

Quelques données intéressantes

- 210 bornes-fontaines
- 218 regards pluviaux
- 614 regards sanitaires combinés
- 1940 puisards de rues
- 78,29 km de routes
- 22 470 mètres de conduites sanitaires
- 17 280 mètres de conduites combinées
- 13 690 mètres de conduites pluviales
- 19 000 mètres de fossés en périmètre urbain
- 80 000 mètres de fossés dans le secteur rural

Ressources des travaux publics en un clin d'œil

- 9 employés dont quatre ont plus de 25 années d'ancienneté
- 1 contremaître
- 1 secrétaire
- 1 directeur
- 2 camions de transport (le troisième a été mis au rancart et sera remplacé d'ici quatre mois)
- 1 camion-citerne
- 1 chargeuse-pelleteuse
- 1 chargeur sur roues
- 1 tracteur polyvalent
- 1 balai mécanique

**Marthe Roussy
et Paul Meunier**

Pharmaciens

1360, rue Du Pont, Marieville (Québec) J3M 1G2
Téléphone : (450) 460-4744 • Télécopieur : (450) 460-5311

Lundi au vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 9 h à 12 h 30

Membre affilié à

ESSAIM
www.essaim.com

Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs



Le service de la protection contre les incendies vous invite à vérifier le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée. Parce que les pompiers ont votre vie à cœur, ils vous rappellent qu'un avertisseur de fumée et une pile qui fonctionne bien est un duo indissociable qui sauve des vies. Profitez donc de la période du changement d'heure pour vérifier votre avertisseur de fumée et pour remplacer la pile, au besoin.

Comment vérifier votre avertisseur de fumée?

- Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement.
- Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. Si l'avertisseur est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si le signal a été transmis.

Des points importants :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, remplacez la pile immédiatement. Ces signaux indiquent que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et dans les chambres à coucher où l'on dort la porte fermée.
- Installez-en dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur le mur à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 pouces) du mur ou du plafond.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous aux explications sur le boîtier de l'avertisseur. S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée, mais vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Pour de plus amples renseignements sur l'avertisseur de fumée et votre sécurité, communiquez avec votre service de protection contre les incendies de votre municipalité au 460-2123.



Vente itinérante d'extincteur

Le service de protection contre les incendies tient à préciser que la Ville de Marieville n'a mandaté aucune compagnie, ni personne à vendre des extincteurs sur son territoire même si celui-ci détient un permis de colportage émis par le service de la relance et du développement économique.

Par ailleurs, nous jugeons utile de vous mentionner qu'il n'est pas obligatoire de se munir d'un extincteur à des fins résidentielles pour une couverture d'assurance. L'achat de ces appareils utilitaires est strictement personnel et n'est pas rendu obligatoire en vertu de la loi en vigueur.

Quelques espaces publicitaires encore disponibles...

Profitez de l'opportunité et faites-vous connaître auprès de la population marievilleoise.

Pour un investissement publicitaire rentable,
optez pour l'**L'INFO MUNICIPAL** de Marieville.

Informez-vous en contactant le 450-443-8808.



Bibliothèque commémorative Desautels

1801, rue du Pont
450-460-4988

Heures d'accueil :

Lundi	fermé
Mardi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 12 h

Respecter votre date de retour pour
votre prêt de livres.

Les services à la bibliothèque

- Prêt de documents :
livres, périodiques, cd-rom
- Catalogue en ligne
- Poste public internet
- Poste public de traitement de texte

Pour consulter le **catalogue en ligne** et
pour l'accès à votre dossier :
<http://simba.crsbp.qc.ca/marieville>

Comptoir de prêt : (450) 460-3526

Site internet :

www.ville.marieville.qc.ca/bibliotheque

Horaire des bains libres

La piscine de l'école Mgr E. Théberge offre des plages horaires pour les bains libres pour la famille et les adultes. Il est à noter que durant les bains libres adultes, les saunas sont ouverts. La piscine est située au 677, rue Desjardins.

Jour	Familial	Adulte
lundi	----	20 h à 21 h
mardi	19 h à 20 h	20 h à 21 h
mercredi	----	20 h à 21 h
jeudi	19 h à 21 h	----
vendredi	19 h à 21 h	----
samedi	13 h à 15 h	----
dimanche	13 h à 15 h	----

Tarifcation d'avril à juin

Prix	Enfant	Adulte
entrée quotidienne	2 \$	3 \$
carte 10 baignades	18 \$	27 \$

Été 2006

Viens t'amuser avec l'équipe du Camp de Jour

*Horaire du camp de jour : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
L'enfant peut dîner sur place, il doit apporter son lunch.*

Coût : À la semaine ou forfait été complet (excluant 8^e semaine)

Nouveauté cette année : réduction pour le 2^e et 3^e enfant d'une même famille.

Semaine	Dates	Sorties	Prix 1 ^{er} enfant	Prix 2 ^e enfant
Semaine 1	26 juin au 30 juin	Ronde	50 \$	40 \$
Semaine 2	3 au 7 juillet	Glissades d'eau	50 \$	40 \$
Semaine 3	10 au 14 juillet	Zoo Granby	45 \$	35 \$
Semaine 4	17 au 21 juillet	Fort Toutakoo	45 \$	35 \$
Semaine 5	24 au 28 juillet	Dodo aux loisirs	35 \$	25 \$
Semaine 6	31 juillet au 4 août	Foire des camps	45 \$	35 \$
Semaine 7	7 au 11 août	Spectacle	35 \$	25 \$
Semaine 8	14 au 18 août (facultative)	École de cirque	45 \$	35 \$

Tarif été complet (excluant 8^e semaine) : 280 \$ – 1^{er} enfant • 210 \$ – 2^e enfant

AVIS IMPORTANT : Semaine 8

Les places sont limitées conditionnellement à la disponibilité des animateurs.

Horaire du service de garde : de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

pour les parents qui ont besoin d'heures supplémentaires à l'horaire du camp de jour.

Coût du service de garde :

Par jour : 6 \$ • À la semaine : 25 \$

Pour l'été complet du 26 juin au 11 août : 160 \$ (excluant la 8^e semaine)

Camps spécialisés : danse et sport

**Horaire des camps spécialisés, du 26 juin
au 12 août** :

Trois périodes par semaine soit en matinée
de 9 h à 12 h ou en après-midi de 13 h à 16
h durant sept semaines.

Les groupes et les horaires seront déterminés
selon le nombre d'enfants et leur âge afin de
former des groupes homogènes.

Coût : 90 \$ pour les sept semaines
d'activités



Inscription à la Maison des Loisirs, 2005 rue du Pont

25 mai de 9 h à 12 h – 13 h à 16 h
26 mai de 9 h à 12 h – 13 h à 16 h
– 18 h 30 à 20 h 30
27 mai de 10 h à 12 h

Vous recevrez par la poste la
programmation complète des activités
estivales vers ou le 19 mai 2006.

Vie communautaire



À l'agenda

Le 30 avril – Partie de cartes

Les **Filles d'Isabelle du Cercle de Monnoir 987** organisent une partie de cartes qui aura lieu au sous-sol de l'église de la paroisse Saint-Nom-de-Marie, le dimanche 30 avril à 19 heures. Le coût est de 7 \$ par personne (goûter inclus). Nombreux prix de présence. Renseignements : Jeanne d'Arc Campbell 460-3194 ou Solange Massé 460-7575.

5 et 6 mai - Ventes du sac vert de La Cabotine

Avis aux intéressés, les prochaines ventes à 5\$ du sac vert du magasin de vêtements et d'articles usagés La Cabotine auront lieu les vendredi et samedi 5 et 6 mai et 2 et 3 juin prochains.

6 et 7 mai - 5^e édition du Salon des oiseaux



Le **Salon Les oiseaux exposent** présenté par le service des loisirs de Marieville inc. et la Ville de Marieville tiendra sa 5^e édition à l'école secondaire Mgr. Euclide-Théberge (677, rue Desjardins, Marieville). Cet événement réunit des représentants du Zoo de Granby, des artisans de toutes les disciplines, des conférenciers et présente des oiseaux vivants et une exposition-vente. L'entrée est gratuite. Le salon est ouvert le 6 mai, de 12 h à 20 h et le 7 mai, de 10 h à 17 h.

Le dimanche 21 mai – Fête de l'Amour à la paroisse Saint-Nom-de-Marie

(inscription avant le 7 mai)

Une célébration spéciale aura lieu le dimanche 21 mai, à la messe de 9 h 30, pour souligner l'engagement des paroissiens et paroissiennes de Marieville, **qui fêtent cette année, soit leur 5^e, 10^e, 15^e anniversaire de mariage et plus, ou leur anniversaire de vie religieuse et sacerdotale.** Cette célébration sera suivie d'une rencontre amicale au sous-sol de l'église avec service de vin et fromage jusqu'à midi, afin d'accueillir les jubilaires avec leur famille et amis. Le Comité de la Fête de l'Amour et de l'Engagement invite tous les couples résidant à

Marieville qui se sont mariés dans une autre paroisse et qui voudraient souligner leur anniversaire de mariage avec nous, à communiquer avec le secrétariat du presbytère au 460-7222, entre 9 h et 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au jeudi. Les couples qui se sont mariés à Marieville seront contactés par lettre. Ceux et celles qui n'auront pas été re joints, veuillez communiquer avec le secrétariat du presbytère. **Date limite : le 7 mai 2006.**

Le 28 mai – Spectacle de Pierre Lapointe au profit de



Centraide Richelieu-Yamaska

Dans le cadre de la **Soirée Caisses Desjardins** au profit de Centraide Richelieu-Yamaska, le Théâtre de Rougemont présente le tout dernier spectacle de Pierre Lapointe, intitulé *La Forêt des Mal-Aimés*. Ce spectacle, couronné comme le meilleur de l'année, aura lieu le **dimanche 28 mai prochain, à 20h**. Les billets sont disponibles, au coût de 35 \$ chacun, au Centre d'Action bénévole Marieville et Régions, au 146, chemin du Ruisseau-Barré, Marieville (460-2825). Un souper sera servi au restaurant Les Quatre Feuilles, à compter de 18 heures au coût de 25 \$.

Le samedi 3 juin – Vente de garage à Marieville

Vente de vêtements et d'articles divers, de 8 h 30 à 16 h 30, à la Cabotine, sis au 220, rue Quелlette et vente de meubles usagés au **CAB Marieville et Régions**, situé au 146, chemin du Ruisseau-Barré. Renseignements : 460-2825.

Le mardi 6 juin – Assemblée générale annuelle du CAB Marieville et Régions

Le **Centre d'Action bénévole (CAB) Marieville et Régions** tiendra son assemblée générale annuelle, le mardi 6 juin, à 19 heures, à ses locaux situés au 146, chemin du Ruisseau Barré à Marieville. Le rapport des activités 2005-2006 ainsi que les états financiers au 31 mars 2006 seront déposés. Les personnes intéressées à assister à cette assemblée doivent résider sur le territoire (Marieville, Richelieu, Rougemont, Sainte-Angèle-de-Monnoir ou Saint-Mathias-sur-Richelieu) et être membre en règle du CAB. Renseignements : 460-2825.

Ouverture de la piste cyclable *La route des champs*

Les cyclistes auront à nouveau accès gratuitement à la piste cyclable *La route des champs* qui sera ouverte au public, du 15 mai au 16 octobre 2006. Rappelons que cette piste est interdite aux animaux et aux véhicules motorisés (motos, tout-terrain, etc.). Nous vous invitons à respecter votre environnement. Bonne randonnée. Comité Cyclo-Piste – 450-469-2777.

Nouvel horaire à La Cabotine

Depuis le mois d'avril, le magasin de vêtements et d'articles usagés pour toute la famille **La Cabotine** a modifié ses heures d'ouverture qui sont désormais les suivantes :

Lundi – mardi – mercredi : 10 h à 16 h 30

Jeudi : 10 h à 20 h

Vendredi : 13 h à 20 h

Samedi – dimanche : fermé

Il est à noter que le magasin sera ouvert exceptionnellement les samedis lors de la vente de sacs verts, soit les premiers samedis du mois, de 12 h 30 à 16 h 30. Rappel amical : nous acceptons les vêtements et articles en bon état.

Par ailleurs, avis aux intéressés, les prochaines ventes à 5 \$ du sac vert de La Cabotine auront lieu les 5 et 6 mai et 2 et 3 juin prochains.

Catéchèse en paroisse

Quelques événements à venir

Les jeunes des quatre communautés chrétiennes de l'unité pastorale, qui cheminent dans un 3^e parcours de catéchèse en paroisse, auront la chance de participer à un voyage à l'Oratoire Saint-Joseph, le samedi 6 mai prochain avec différentes animations sur les lieux.

De plus, les jeunes qui sont présentement au 4^e parcours de catéchèse pourront célébrer leur sacrement de la Confirmation le dimanche 28 mai prochain, à 14 h, à l'église Saint-Nom-de-Marie, à Marieville.

Aux parents qui désirent en savoir plus sur les parcours de catéchèse en paroisse pour la prochaine année pastorale (août 2006 – juin 2007), surveillez la parution des dates d'information et d'inscription dans la prochaine édition de ce bulletin et dans les feuillets paroissiaux à venir.



Le compostage domestique : c'est simple et facile

Saviez-vous que depuis l'instauration du programme de compostage domestique à la MRC de Rouville, plus de 200 familles ont fait l'acquisition d'un composteur domestique? Devant le franc succès de ce projet, la MRC de Rouville, en collaboration avec NOVA Envirocom, poursuit ce programme en 2006.



Vous avez envie d'en connaître plus? Vous avez envie de vous lancer ou de perfectionner votre technique de compostage?



La MRC de Rouville organise une soirée d'information gratuite pour tous les résidents des municipalités d'Ange-Gardien, Marieville, Rougemont, Saint-Césaire, Saint-Paul-d'Abbotsford et Sainte-Angèle-de-Monnoir.

La soirée d'information aura lieu : **le 26 avril 2006 à 19h00**, à la salle du Club de l'Âge d'Or, à **Marieville**, sis au 400, rue Docteur Poulin.

Pour plus de renseignements, les citoyens peuvent s'adresser au (450) 460-2127 en demandant M. Tripo Telebak.

Qu'est-ce que le compostage domestique?

Le compostage domestique est une méthode simple qui consiste à récupérer les matières organiques (déchets de cuisine, résidus de jardin, feuilles mortes et gazon coupé) et à les entasser de façon à permettre aux micro-organismes de les décomposer en un humus riche et naturel. L'humus obtenu par le procédé de compostage se nomme compost. Celui-ci constitue un excellent fertilisant pour le sol, les plantes et le potager.

Pourquoi pratiquer le compostage domestique?

Voici quelques-unes des motivations pour pratiquer le compostage domestique :

- Avoir un potager, des plantes et des fleurs qui sont robustes et en santé;
- Rendre à la terre ce qu'elle nous a donné;
- Nourrir le sol qui nourrira les plantes;
- Diminuer de 40 % le volume des déchets et ainsi réduire la pollution;
- Substituer le compost aux engrais chimiques;
- Économiser des sommes importantes de coûts de cueillette, de transport et de gestion des sites d'enfouissement;
- S'en servir comme activité de jardinage et de plein air;
- Faire du jardinage écologique.

Matériaux à composter?

Des matières humides, riches en azote :

- déchets végétaux de table (pelures de fruits et de légumes);
- résidus de plantes, fleurs coupées;
- coquilles d'œufs (concassées);
- gazon coupé (en petite quantité);
- sachets de thé, marc de café.

Des matières sèches, riches en carbone :

- feuilles mortes;
- sciures de bois (petite quantité);
- foin sec;
- copeaux d'élagage.

Conteneur au garage municipal

Dates d'ouverture :
7 mai au 27 octobre 2006

Accessibilité :
LE SAMEDI SEULEMENT
ENTRE 8 H ET 13 H

Les autres matériaux tels que briques, pierre, sable, terre, tourbe ne sont pas acceptés et peuvent être déposés dans un dépotoir approprié sur la rue Marcoux. Toutefois, vous devez au préalable vous procurer une autorisation (sans frais) auprès du secrétariat du garage municipal situé au 2008, rue Saint-Césaire.



Cueillette des déchets domestiques

NE PAS UTILISER DE BARILS POUR VOS DÉCHETS DOMESTIQUES

Nous vous recommandons d'utiliser les sacs (verts) appropriés pour vos déchets domestiques afin de faciliter leur transfert dans le camion des ordures ménagères. N'est pas conforme la poubelle dont les ordures ménagères ne sont pas dans un sac.

DISTRIBUTION D'ARBRES LE 20 MAI

Dans le cadre du *Mois de l'arbre et des forêts 2006*, sous le thème « *La forêt sous toutes ses couleurs* », il y aura distribution d'arbres **le samedi 20 mai 2006 à compter de 8 h 30** au garage municipal, 2008, rue Saint-Césaire.

Ces plants ont 20 centimètres à 1 mètre de hauteur. Les essences d'arbres n'ont pas été confirmées.

Premiers arrivés, premiers servis.



Création de 20 emplois

Investissements de 3M \$ avec un nouveau centre de rénovation-décoration et quincaillerie

Stimulé par la vitalité du développement économique de la région et de Mariville en particulier, Hubert Carreau a décidé d'exploiter ses terrains en bordure de la route 112, pour profiter pleinement de cette vitrine exceptionnelle. Propriétaire de 200 000 pieds carrés de terrain autour de ses nouvelles installations, il espère créer une bonne force d'attraction pour en faire éventuellement un pôle commercial d'envergure. Avec l'ouverture récente du supermarché Métro et prochainement celle de son centre, son projet est bien lancé.

Étant à l'étroit sur la rue Girouard, cet entrepreneur a en effet décidé de construire un nouveau centre de rénovation, sous la bannière de *Home Hardware*. On y retrouvera non seulement des matériaux de construction mais également la gamme complète de produits d'une quincaillerie ainsi que des articles ménagers et saisonniers, des articles de décoration, des cadeaux, des accessoires pour la maison et l'automobile, etc.

Le magasin qui devrait ouvrir ses portes au mois de mai occupera 25 000 pieds carrés tandis que l'entrepôt, situé dans un bâtiment adjacent, comptera 10 000 pieds carrés. Tout un chemin parcouru pour l'entreprise qui a vu le jour à Mariville en 1908.



La dernière phase des travaux de construction suit son cours normalement et devrait permettre l'ouverture du Centre de rénovation Carreau et Fils inc., au cours du mois de mai.

Nouveaux locaux industriels Reconversion réussie du bâtiment Meubles Mariville

Dès la réception de ses permis municipaux et aussitôt que la production de la dernière commande de meubles pour des fins résidentielles sera complétée, l'entrepreneur Richard Saint-Germain entend reconverter son bâtiment en motels industriels. Celui qui a dirigé les destinées de l'entreprise Meubles Mariville depuis plus de 20 ans a en effet choisi de cesser ses opérations régulières. Il réoriente sa fin de carrière en proposant dorénavant des espaces industriels en location.

Cette offre ne pouvait arriver à un meilleur moment si l'on en juge les résultats puisque Richard Saint-Germain accueillera son premier locataire au mois de juin 2006. Deux autres entreprises devraient aménager au cours de l'été. Le reste de la superficie disponible ne devrait pas tarder à trouver preneur selon l'entrepreneur. L'opération nécessitera des investissements de plus de 100 000 \$ pour la transformation du bâtiment prévoyant toutes les facilités nécessaires. Sur les trois entreprises locataires, deux entreprises opèrent déjà dans la région tandis que la troisième est en démarrage. Ainsi, Mariville continue sur sa lancée et bénéficiera de l'apport de nouveaux investissements importants et de nouveaux emplois en 2006.

48 terrains vendus sur les 54 disponibles

Un départ promoteur pour le projet résidentiel Domaine du Parc

La réalisation de la phase I du projet Domaine du Parc est en cours depuis le début du mois. Déjà, on voit émerger les huit premières maisons dans le secteur bordé par les rues Robidoux et Chemin de Chambly. De nombreuses autres seront construites au cours des prochaines semaines puisque 48 des 54 terrains disponibles ont tous été vendus au moment d'écrire ces lignes. On estime à plus de 12M \$, la valeur totale de ce projet domiciliaire qui abritera des propriétés de 180 000 \$ à plus de 300 000 \$. Le Groupe immobilier GV, qui fait appel à plusieurs constructeurs de qualité, espère démarrer la phase II du projet comprenant une vingtaine de maisons, en 2007.

Les travaux d'excavation pour la construction des premières résidences du Domaine du Parc ont débuté.

